La cure de Crassier

Autor(en): **[s.n.]**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **64 (1926)**

Heft 19

PDF erstellt am: **29.03.2024**

Persistenter Link: https://doi.org/10.5169/seals-220274

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

française) à l'Académie de Lausanne, où il resta jusqu'à sa mort, survenue en mars 1816. Il a habité la campagne de Villamont et eut pour gendre M. Gauthey, premier directeur de l'Ecole normale du canton de Vaud ?

Or il est maintenant certain que l'auteur de la fameuse chanson est non le pasteur Marindin, père du professeur, mais bien ce dernier. En revanche, on ne sait encore si la gravure que possède le Musée historique vaudois et dont le *Conteur* avait, en 1912, publié une reproduction, représente les traits du père ou ceux du fils. La question est toujours pendante.

D'un régime à l'autre.

PUISQUE nous parlons d'une chanson inspirée par et pour le 14 avril, rappelons ce fait curieux que citait M. Eugène Mottaz, dans le remarquable résumé historique sur la naissance du canton de Vaud, qu'il a lu à la soirée patriotique organisée par le parti libéral lausannois et qu'a publié la *Gazette*.

L'orateur, après avoir évoqué le souvenir des temps très troublés qui s'étaient écoulés depuis notre affranchissement de la tutelle bernoise, en 1798, rappelle que c'est l'Acte de Médiation de Bonaparte qui ramena le fédéralisme en Suisse, mais en faisant du Pays de Vaud un Etat souverain, avec des droits égaux à ceux des autres cantons.

« C'est, dit-il, ce nouvel état de choses qui fut installé le 14 avril 1803, à Lausanne...

» L'Acte de Médiation assurait-il le commencement d'une nouvelle ère de paix intérieure, de liberté et d'égalité réelles ? Tous l'espéraient, mais beaucoup restaient perplexes. L'événement du 14 avril 1803 attira donc moins l'attention — même à Lausanne — qu'on ne pourrait l'imaginer. Ne soyons donc pas trop étonnés si un fonctionnaire de l'administration précédente et qui allait passer sous la direction du nouveau gouvernement vaudois, écrivait dans son journal ce passage assez curieux : « Le Grand Conseil s'est réuni aujourd'hui. Les bureaux sont restés fermés. J'ai profité de cette journée pour mettre mon vin en bouteilles ».

M. BARBIZOT A LA CAMPAGNE

QUELQUES jours avant Pentecôte, M. Barbizot rencontre près de la Grande Poste son vieux camarade de collège, Mulet.

— Mon bon vieux Barbizot, lui dit Mulet, puisque le hasard vous met sur ma route, je vous invite: vous allez venir passer les fêtes chez nous, dans notre petit château des Biolles. Vous resterez là-bas huit jours au grand air ; cela vous fera du bien. Prenez une chemise de nuit, trois mouchoirs, deux paires de chaussettes, un faux-col, une demi-douzaine de chapeaux, et arrivez. Nous vous attendons. Ma femme sera ravie de vous revoir.

M. Barbizot eut à peine le temps de se faire un peu prier.

— C'est une affaire entendue, lui dit Mulet. Vous avez un train excellent à 10 h. 15 demain matin. Prenez-le. Vous descendez à la station d'Ecragnens vers 12 h. 30.

M. Barbizot se confondit en remerciements.

— Autre chose, reprit Mulet. De la gare au château, il n'y a que 3 kilomètres à vol d'oiseau ; mais quand l'oiseau va à pied par la route, cela fait 6 kilomètres environ. Je ne vous propose pas de vous faire prendre en auto : la mienne ne marche plus bien et, d'ailleurs, depuis qu'elle n'a plus que deux roues sur quatre, le garagiste prétend que ce n'est pas prudent de s'en servir. Mais si vous voulez bien, je ferai pour vous comme pour mes amis. Je laisserai une bicyclette à la consigne, vous la prendrez et, 20 minutes plus tard, vous serez au château.

M. Barbizot serra avec reconnaissance les mains de son ami.

* * *

Le lendemain, vers 3 heures de l'après-midi, avec plus de deux heures de retard sur l'horaire prévu, M. et Mme Mulet virent arriver au château des Biolles un épouvantable bloc de poussière et de sueur, tenant à sa gauche une énorme valise et à sa droite une bicyclette.

— Je suis M. Barbizot, dit le bloc avec un sourire un peu forcé.

— Quelle horreur ! gémit Mme Mulet. Mais d'où venez-vous ainsi, mon cher et malheureux ami ?...

— Je viens de la gare, expliqua M. Barbizot. Je suis arrivé à 12 h. 30 et il y a près de trois heures que je suis en chemin... La route est longue... il y a beaucoup de soleil... et quand je suis passé, il y a un moment, les arbres n'étaient pas encore poussés.

— Mais la bicyclette que nous avions mise à la consigne ?... Vous n'avez pas mis trois heures pour faire 6 kilomètres à bicyclette...

— Justement... expliqua doucement M. Barbizot. Sans la bicyclette, les choses auraient été beaucoup plus vite...

— Ah ! pauvre malheureux !... Vous avez crevé ?...

— Non... Mais je crois, n'est-ce pas, que j'avais oublié de vous dire que je ne savais pas monter...

SYMPHONIE EN „ ZUT "

M. Henri Lavedan souhaite que le mot **Zut** figure au Dictionnaire de l'Académie.
(Les journaux.)

Prosateur, prends ta plume !
Poète prends ton luth !
Que votre ardeur s'allume
Sur ce gentil mot : Zut !...
Car c'est chose effarante,
Dont le bon sens s'aigrit
Qu'au livre des Quarante
Il ne soit pas inscrit
Il figure au Larousse,
Est reçu chez Littré
Sans que cela courrouce
L'artiste et le lettré.

Se peut-il qu'on lui veuille
Du mal, lui qui souvent
Semble un frisson de feuille
Sous le baiser du vent ?...
Gardons au fier Cambronne
Un culte illimité ;
Est pour l'intimité.
Mais son mot qui claironne
Tandis que Marthe ou Lise
Peut crier « Zut ! » tout haut
Sans que ça scandalise
Les gens dits comme il faut.

Comme aujourd'hui du reste,
Il convient d'être bref,
Zut *est prompt, concis, preste,*
Et vif au premier chef.
A lui seul il exprime,
Ce petit mot sans prix,
L'indifférence ultime,
Le dépit, le mépris,
Mais, gaiement populaire,
N'est jamais bien méchant
Et jusqu'en la colère
A la douceur d'un chant...

Mais (décevance extrême)
L'académique corps
N'en est qu'à la lettre M...
Zut, alors !...

Hugues Delorme.

L'arrosoir de Tristan Bernard. — On prête cette anecdote au spirituel auteur dramatique Tristan Bernard :

Etant à sa campagne — Toutarrive — Tristan Bernard ayant besoin d'un livre que possède un de ses voisins, lui demanda de vouloir bien le lui prêter.

— Jamais un volume ne sort de ma bibliothèque, répondit le voisin. Mais si vous voulez le lire, venez chez moi quand vous voudrez... Il est à votre disposition...

A quelque temps de là, le voisin bibliophile envoya un mot à Tristan Bernard, lui demandant pour quelques heures son arrosoir.

— Navré, répondit à son tour froidement Tristan Bernard. Mais c'est une règle : je ne prête pas mes arrosoirs. Cependant, si votre jardinier veut bien venir dans mon jardin, il pourra s'en servir... et arroser tout à son aise...

LE MARECHAL NEY N'AURAIT PAS ETE FUSILLE

UNE étudiante américaine prétend avoir établi de façon définitive que le maréchal Ney ne mourut pas fusillé, ainsi qu'un vain peuple persiste à le croire en Europe, mais vécut encore de longues années après son décès supposé, et cela en Amérique, dans la Caroline du Nord.

Cette légende circulait aux Etats-Unis depuis longtemps. Feu le Dr James Weston, membre de la Société d'histoire de la Caroline du Nord, avait consacré bien des années de sa vie à rassembler des documents concernant le passage en Amérique du maréchal et son séjour supposé en Caroline. Lorsqu'il mourut, laissant sa tâche inachevée, il remit son dossier et ses notes à une élève du Collège Wellesley en la priant de terminer son œuvre. L'élève en question, dont le nom ne nous est pas livré, vient de déposer ses conclusions. D'après elle, le maréchal Ney a passé ses dernières années à Ashoro, dans la Caroline du Nord, et y a professé sous le nom de Peter Stuart Ney. Ses restes reposent dans le cimetière d'Ashoro.

Parmi les documents produits à l'appui de cette thèse figurent de nombreuses pièces ayant appartenu au maréchal, y compris une lettre autographe de Napoléon, signée, et une copie du «Mémorial de Sainte-Hélène » avec notes marginales signées de Peter Ney. *C.*

Un jugement chinois. — La scène se passe dans un village près de Pékin. Quatre commerçants chinois avaient acheté du coton en commun. Craignant les ravages des rats dans leur marchandise, ils se procurèrent un chat et convinrent de posséder chacun en propre une jambe de l'animal. Peu après, le chat se blessa et le propriétaire de la patte malade entoura la plaie de coton imbibé d'huile. Mais le malheur voulut que Raminagrobis — nous ne certifions pas que tel était le nom du chat — en s'approchant d'un foyer, mit le feu à son bandage et courut communiquer l'incendie aux balles de coton, qui furent rapidement réduites en cendres. Immédiatement, les trois possesseurs des jambes intactes assignèrent leur associé en dommages-intérêts. Or, voici le jugement fort bizarre que rendit le juge céleste chargé de l'affaire : « la jambe malade ne pouvant servir, le feu a été communiqué au coton par les trois jambes saines qui ont charrié l'animal. Ce sont ces trois jambes qui sont coupables et leurs trois propriétaires qui doivent payer ».

Calendrier drôlatique. — Bébé est assis par terre et pleure à chaudes larmes.

Tout à coup, il s'arrête :

— Maman, dit-il, pourquoi donc que je pleure ?

— C'est parce que je n'ai pas voulu te laisser sortir nu-tête au soleil !

— Ah ! oui, c'est vrai !

Et Bébé se remet à pleurer.

LA CURE DE CRASSIER

LA cure de Crassier va être désaffectée ; elle ne constitue plus, paraît-il, une habitation convenable pour un pasteur. Sur un terrain mis gratuitement à la disposition de l'Etat par le Conseil de paroisse dans une très belle situation, on va en construire une autre.

D'intéressants souvenirs se rattachent à la vieille maison ainsi dédaignée. Quatorze des vingt-six pasteurs de la paroisse y ont vécu. Et au nombre de ces derniers pour les années 1729 à 1760 figure Louis-Antoine Curchod, d'une famille vaudoise qui est certainement ancienne et de bonne race bourgeoise, dit M. Pierre Kohler.

L.-A. Curchod avait épousé une jeune personne qu'il avait connue à Lausanne : Madeleine d'Albert de Nasse, qui devait accomplir avec une conscience zélée ses devoir de femme de ministre.

« Dans la chaire de noyer aux lignes simples, Curchod prêche chaque dimanche, dit encore l'auteur de *Madame de Staël et la Suisse*. C'est là que le 2 juin 1737 on baptise son enfant nouveau-né, sa fille unique, Suzanne. Elle passe ses premières années dans la cure entourée d'un petit verger, que l'on voit du porche de l'église, de l'autre côté du chemin. Elle grandit dans ce village bien assis sur le plateau vallonné qui s'élève en pente douce de la rive du Petit Lac vers la muraille du Jura... »

Beaucoup qui passaient là, connaissant ces détails, considéraient avec curiosité et sympathie la petite cure aux volets vert et blanc où vécut pendant trente ans le beau-père de Jacques Necker et le grand-père de Madame de Staël.



LA VEILLÉE DU DIABLE

(Suite et fin.)

Dumarais, non préparé à répondre à une question si soudaine, éclata :

— Cela n'est pas étonnant, quand toutes les vaches sont prêtes à crever de la peste !

Jenny en savait assez. Elle se tut et son mari, devenu méfiant depuis l'incendie, n'avait guère envie d'en dire davantage. Il plia son journal, s'informa où se trouvait un certain seau que sa femme utilisait pour arroser les fleurs et retourna à l'écurie. Une demi-heure plus tard, il rentra et gagna son lit sans mot dire.

Jenny, fort soucieuse, finit d'éplucher les pommes-de-terre pour le lendemain, puis après avoir envoyé la servante se coucher, elle alla donner un coup d'œil à l'écurie. Elle en ressortit navrée et risqua de trébucher en butant du pied contre un objet placé à côté de la porte. Elle regarda de plus près et reconnut le seau des fleurs que son mari avait rempli à demi de bouses toutes fraîches.

Ni Jenny, ni son mari ne dormirent cette nuit de septembre. La pauvre femme, que le méchant regard de son mari et les souvenirs qu'il avait ravivés poursuivaient partout, se perdait en conjectures sur la signification de ce mauvais œil, le malheur survenu à l'écurie ne suffisant pas à l'expliquer. Dans son insomnie, Jenny revécut tout son passé. Enfant unique de Samuel et Ernestine Maron, des paysans fortunés dont les terres étaient attenantes à celles des Prés-Verts, elle ne tarda pas, autour de ses vingt ans, à avoir nombre d'admirateurs fervents. Parmi ceux-ci, le voisin, Romain Dumarais, beau garçon et superbe dragon, dont le prénom évoquait de grandes épopées, sut mieux que d'autres capter ses faveurs. Ainsi se fit la noce et après la mort des parents, Romain adjoignit aux Prés-Verts la meilleure partie du bien de sa femme, loua le reste avec les immeubles, à un fermier, et paya à sa sœur en ménage à Yverdon la part d'héritage paternel qui lui revenait.

Une fois marié et bien marié, Dumarais, trop plein de lui-même pour s'embarrasser de ses devoirs domestiques, ne se préoccupa que d'assouvir d'autres ambitions et de satisfaire son orgueil démesuré. Sa femme, bien que de tempérament plutôt passif, essaya de protester. Au début, son mari trouva des prétextes pour la calmer, mais bientôt cela encore fut de trop. Il prit de plus en plus un ton sec de commandant, refusa nettement de parlementer, dicta ses ordres, voulant, comme il s'exprimait, être maître chez lui. Le mariage étant resté sans enfants, Jenny ne possédait personne sur qui reporter son affection et de qui elle eût pu attendre quelque encouragement. Que de fois n'avait-elle pas souhaité pouvoir prodiguer ses caresses à un petit être pour se consoler des désillusions que lui ménageait la vie, mais depuis l'incendie elle n'y songeait plus qu'avec horreur. La ferme se trouvant à l'écart, Jenny n'entretenait guère de rapports avec les femmes du village, de sorte que peu à peu elle devint taciturne. Les langues pointues, toujours prêtes à juger d'après les apparences et surtout leurs propres faiblesses, disaient que ses moindres défauts étaient d'être fière et lunatique.

Une heure venait de sonner à la pendule. Dumarais se leva, s'habilla et constatant que sa femme ne dormait point, déclara vouloir aller se rendre compte de ce que faisaient ses vaches. Bien que le motif fût plausible, Jenny, la tête en feu, le cœur plein de doutes et de sombres pressentiments, alla, tout en enfilant ses jupons, observer de la fenêtre donnant sur la cour de l'écurie la suite des événements. Elle ne tarda pas à voir son mari revenir, portant à main le seau qu'elle avait presque renversé la veille. D'un pas rapide, Dumarais, enfila le sentier du village. Intriguée au plus haut point, Jenny, malgré la pluie drue, se jeta hors de la maison et suivit Romain dans l'ombre. Celui-ci, à l'entrée du village, sortit du sentier et obliqua dans la direction de la maison de Louis Duplan. Le but était clair ; Jenny connaissait l'antagonisme qui séparait les deux hommes, comprit de suite ce que cette promenade nocturne signifiait. Epouvantée de tant de scélératesse, elle pressa le pas et arriva devant la maison en même temps que Dumarais. Déjà celui-ci, empoignant le seau des deux mains, s'apprêtait à en répandre le contenu sur le passage menant de l'écurie à la fontaine, quand Jenny, hors d'elle-même saisit l'anse du seau et brisa l'élan. Romain se retourna et reconnaissant sa femme, outré de colère, lui assèna un formidable coup de poing en pleine figure. La pauvre chancela, tomba à terre, lâcha le seau qui roula sur le pavé, puis se relevant vivement, cria de toutes ses forces de femme affolée :

— Incendiaire, semeur de peste !

Dumarais crut la poursuivre, mais déjà elle se trouvait hors de portée. Arrivée devant l'église, au milieu du village, Jenny, voulant sans doute prendre le ciel à témoin de la façon dont elle soulageait sa malheureuse conscience si longtemps opprimée, derechef jeta désespérée à trois reprises son cri accusateur :

— Incendiaire, semeur de peste !

Jamais, au village, clameur aussi angoissée ne fut plus sonore. Pour un instant, les écluses du ciel s'étaient refermées. De toutes les maisons entourant l'église, l'écho répéta lugubrement par trois fois dans le silence de la nuit noire :

— Incendiaire, semeur de peste !

Moralement anéantie et physiquement épuisée, Jenny, après ce sursaut d'énergie, s'affaissa devant le porche de l'église où on la trouva le lendemain matin, à demi-vêtue, trempée jusqu'aux os, les yeux hagards, une joue bleuie et boursouflée, les cheveux en désordre, répétant sans cesse son « Incendiaire, semeur de peste ». Les villageois, que les cris poussés au milieu de la nuit avaient brusquement tirés de leur sommeil, s'expliquèrent alors seulement leur alerte nocturne dont l'auteur était resté invisible, mais ils n'en saisirent tout le sens qu'un peu plus tard quand on apprit ce qui se passait à la campagne des Prés-Verts et que Duplan raconta comment, réveillé par le bruit du seau roulant sur le pavé et le cri qui suivit, il avait vu, de la fenêtre, Dumarais s'enfuir précipitamment.

* * *

Romain Dumarais, rentré chez lui, attendit le matin plus mort que vif, des voix intérieures articulant sans arrêt l'accusation sinistre « Incendiaire, semeur de peste ». A son tour, il revit son passé, ses appétits, ses ambitions insatiables. Il avait eu en main un jeu magnifique, des atouts en quantité, mais depuis l'incendie, qui fut le premier pas sur la pente glissante, poussé par un esprit diabolique, il s'était mis sans nécessité aucune, et sans jamais s'en repentir, à brouiller les cartes partout où il avait pu ; tout cela, maintenant que la coupe était pleine, se retournait âprement contre lui.

En revenant de la fromagerie, le matin de cette nuit tragique, Jean, le fils du fermier, raconta à Dumarais aux aguets ce qui se passait et se disait au village dont la population était ameutée tant par le ressentiment que par le goût peu louable pour tout ce qui revêt le caractère du sensationnel.

— Jean, va dire au vétérinaire que mes vaches ont la fièvre aphteuse, répartit sèchement Dumarais.

Dix minutes plus tard, un coup de feu retentit à l'intérieur de la « carrée ». La servante, accourue, trouva son maître étendu dans son sang à côté du fusil d'ordonnance. Le corps exhala un râle encore et ce fut tout.

Jenny ne sut rien de ce qui suivit la scène qui s'était déroulée devant la maison Duplan. Dans cette tempête horrible, sa raison avait sombré pour toujours. Quelque temps après et une fois calmée, la pauvre femme qui, depuis des années, n'avait plus connu la gaieté, se mit à sourire presque continuellement, d'un sourire si fin, si détaché, qu'il en devenait triste à pleurer, comme si une souffrance épurée de tout égoïsme et une intuition parfaite des choses de ce monde remplissaient ce cœur meurtri de femme d'une d'une commisération sans borne envers chacun.

Jean Doron.

Théâtre Lumen. — Afin de donner toujours plus de diversité à ses programmes, la direction du Théâtre Lumen s'est assurée pour cette semaine le dernier chef-d'œuvre **L'Automne d'une Femme,** merveilleux film artistique et dramatique en cinq parties, qui est à ce jour, la meilleure création de la grande tragédienne Pauline Frédérick, qui a comme partenaire la séduisante Laura La Planta. Tout d'abord, la direction attire l'attention de nos lecteurs sur le fait que le film « Automne d'une Femme » n'a rien de commun avec un film présenté il y a quelques temps par un autre établissement cinématographique de Lausanne. Au même programme, citons **Peggy, expédiée par la Poste !,** charmante comédie comique, le Ciné-Journal Suisse et le Pathé-Revue. Tous les jours, matinée à 3 h., soirée à 8 h. 30, dimanche 9 courant matinée ininterrompue dès 2 h. 30.

Royal Biograph. — Ainsi qu'il était facile de le prévoir, le nom magique : **Surcouf, roi des corsaires** » a produit tout l'effet que l'on en attendait au Royal-Biograph. Après plus d'un siècle, Surcouf est aujourd'hui aussi vivant dans tous les esprits qu'il était au moment où ses exploits remplissaient le monde d'étonnement, de crainte et d'admiration. Par la magie du cinéma, le talent du grand romancier Arthur Bernède et la réalisation cinématographique de Luitz-Morat, le grand corsaire fait à nouveau battre les cœurs et attire chaque soir vers la salle qui projette sa lumineuse histoire toutes les foules. A chaque représentation, les dernières actualités mondiales et du pays par le «Ciné-Journal Suisse ». Tous les jours, matinée à 3 h., soirée à 8 h. 30 ; dimanche 9 courant, matinée ininterrompue dès 2 h. 30. La direction du Royal Biograph rappelle au public qu'en soirée seulement le film « Surcouf, roi des corsaires », bénéficie d'une partition musicale interprétée par l'orchestre renforcé.

Pour la rédaction: J. Monnet
J. Bron, édit.
Lausanne — Imp. Pache-Varidel & Bron.

Adresses utiles

Nous prions nos abonnés et lecteurs d'utiliser ces adresses de maisons recommandées lors de leurs achats et d'indiquer le *Conteur Vaudois* comme référence.

POUR OBTENIR DES MEUBLES
de qualité supérieure, d'un goût parfait, aux prix les plus modestes.
Adressez-vous en toute confiance à la fabrique exclusivement suisse
MEUBLES PERRENOUD

CAISSE POPULAIRE D'ÉPARGNE et de CRÉDIT
Lausanne, rue Centrale 4
CAISSE D'ÉPARGNE 4 1/2 %
Dépôts en comptes-courants et à terme de 3 % à 5 %
Toutes opérations de banque

PHOTOS Une belle photo est signée
MESSAZ & GARRAUX
14, Rue Haldimand — **Lausanne** — Téléphone 86.23

TIMBRES POSTES POUR COLLECTIONS
Choix immense
Achat d'anciens suisses 1850-54
Envoi prix-courants gratuits
Ed. ESTOPPEY
Grand-Chêne, 1 **Lausanne**